



MISE EN PLACE D'UN BUDGET PARTICIPATIF

Dans un contexte d'émergence et de généralisation de nouvelles formes de participation, mettre en place un budget participatif c'est : *faire preuve d'innovation, **plaider pour plus de démocratie, renforcer la citoyenneté, redonner du pouvoir d'agir aux habitants, inciter et accompagner l'action collective, renforcer l'implication au sein de la structure.***

La mise en place d'un budget participatif, facilitée par le développement d'applications spécifiques (« civic tech »), constitue une étape clé **dans le projet politique / dans le développement de la relation avec les habitants.**

Trouvez l'ensemble des nos prestations et références sur notre site: www.copas.coop
Et nos carnets de terrain sur www.scop-copas.fr

UN BUDGET PARTICIPATIF, POURQUOI ?

- ✓ L'opportunité de poursuivre et d'expérimenter d'autres « **modes de relation** » entre le bailleur la collectivité et ses locataires habitants.
- ✓ L'opportunité d'explorer des **formes de gouvernance** plus participatives en y associant les locataires habitants comme bénéficiaires, usagers et citoyens.
- ✓ Une opportunité d'**image** (renforcement de l'ambition et des actions en matière de démocratie participative), de pratiques innovantes en tant que bailleur collectivité (communication institutionnelle).
- ✓ L'opportunité de mobiliser les **associations locales**.

UN BUDGET PARTICIPATIF, COMMENT ?

Participer, proposer une idée et porter un projet ne sont pas choses faciles.

Pour lever les freins inhérents à l'implication, il est important de présenter un **processus clair** de la démarche.

INFORMER ET MOBILISER

Informers sur la démarche et mobiliser les habitants, faire part des modalités (critères de recevabilité d'un projet, dates clés, modalités de vote...).

SOUTENIR ET ACCOMPAGNER

Par l'intermédiaire d'ateliers collectifs et de soutien individualisé, conseiller, soutenir et accompagner les porteurs de projets.

ENCOURAGER ET RASSURER

Par l'intermédiaire de temps d'échange et de visite, encourager les habitants à participer et à proposer des initiatives.

VOTER ET DÉCIDER

Présenter les différents projets retenus, faire la publicité des décisions et motivations, puis voter du ou des projet(s) à mettre en place.

Quelques conditions sont nécessaires pour qu'un budget participatif soit fructueux :

- communiquer *dès le démarrage* sur l'ambition de la participation (ce qui est à « décider »)
- un processus lisible et faisant preuve de *transparence*
- un *accès équitable* à l'information (différentes formes, langage accessible à tous)
- des intervenants *neutres, compétents et crédibles*
- l'accompagnement, le soutien, l'encouragement et la *valorisation* des initiatives
- *rendre compte* de l'activité

NOTRE PRESTATION

COPAS s'engage à vous accompagner tout au long du processus, du lancement de la démarche jusqu'à son bilan, selon vos besoins.

- ✓ Organisation d'un **séminaire de travail** avec les équipes (sensibiliser, identifier les rôles et conditions de réussite, déterminer un calendrier et un plan d'action)
- ✓ Co-animation avec les équipes **de temps d'information** et d'émergence d'idées (présenter, informer sur les modalités, encourager, partager et mobiliser)
- ✓ Développement d'une **plateforme** (site internet/blog) dédiée au budget participatif (améliorer la visibilité, relayer, valoriser et pouvoir être contacté)
- ✓ Co-animation de **temps de co-construction** : « des idées aux projets » (Formuler les projets, conseiller et rassurer, fournir les outils nécessaires, assurer le lien avec les équipes)

La connaissance des différents secteurs (social, culture, habitat, cadre de vie, éducation etc.) des consultants de COPAS permettra d'alimenter les réflexions des habitants, de répondre à leurs questions, de les guider et de repérer les points à améliorer.

- ✓ Mise en place d'une « **hot line** » : les consultants répondront aux sollicitations individuelles via la plateforme, par mail ou téléphone; des prises de rendez-vous sont effectuées pour assurer des temps d'échange de 30 minutes.
- ✓ Constitution d'une **base de données** des projets (types de projets, participants, questions posées... analyse et mise en perspective des données)
- ✓ Animation de **commissions d'examen des projets** (conseil pour la constitution des commissions, animation en tant que tiers, grille de critères de recevabilité et compte rendu)
- ✓ Conception/rédaction des **supports de présentation** des projets retenus (appel au vote, présentation synthétique, conception du bulletin de vote...)
- ✓ Formation des équipes pour l'organisation du **vote** (informer sur les consignes, mobiliser et présenter les supports créés pour le vote)
- ✓ Dépouillement et annonce des **résultats** (garantir un dépouillement par un tiers neutre)
- ✓ Animation d'une journée de **rencontre, mise en réseau** et **formation** des porteurs de projets choisis
- ✓ Évaluation du dispositif et **préconisations**

L'ATOUT NUMÉRIQUE

Une plateforme numérique, pourquoi ?

- ✓ Donner aux locataires une forte visibilité sur la dynamique du Budget participatif et de son actualité (importance d'un site dédié).
- ✓ Relayer et compléter la communication de terrain (relais d'information par les équipes de proximité et papier (supports d'ores et déjà créer).
- ✓ Valoriser les idées, propositions émises par les locataires de chaque résidence puis les projets.
- ✓ Disposer de toutes les informations utiles (règles du jeu, calendrier des rencontres, contacts, etc.).
- ✓ Pouvoir être contacté, sollicité par mail via le blog pour des questions qui n'auraient pas pu être exprimées lors des temps collectifs.
- ✓ Pouvoir s'adresser à des locataires (jeunes par exemple) qui ne seraient pas nécessairement sensibles aux temps collectifs.



Transparence

En matière de protection des données personnelles.

Mutualisation

Bénéficiez de l'expérience de la communauté mondiale, à moindre coût.

Liberté

CODE PUBLIC : possibilité de faire évoluer la plateforme, de faire appel à d'autres prestataires...

« Moins cher, plus rapide à mettre en place, plus transparent, évolutif et reposant sur des valeurs éthiques proches de vos engagements, le choix d'une plateforme open source est cohérent. »

Dans le cadre de la mise en place d'une plateforme numérique de participation, COPAS s'associe avec 2 sociétés : **Plunge** (spécialisée dans le DEVOPS) et **Synbioz** (spécialisée dans la mise en œuvre et le développement de projets informatiques).



Nous proposons la solution open-source **DECIDIM**, solution complète de participation et de concertation grâce à la mobilisation de modules : budget participatif, appel à propositions, agenda, vote, cartographie, suivi de projets, enquête et actualité.



NOS TERRAINS

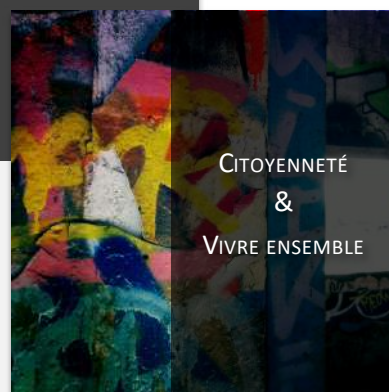
Insertion & Emploi



Expérimentation sociale



Citoyenneté & Vivre ensemble



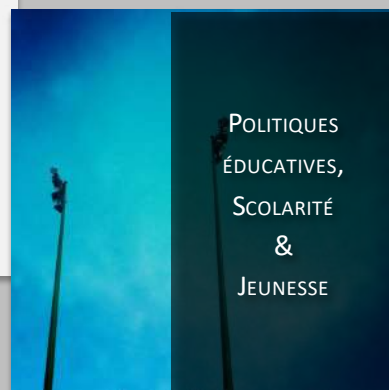
Action Sociale & Médico-sociale



Développement social & Politique de la Ville



Politiques éducatives, Scolarité, jeunesse



« Le conseil coopératif se joue partout où il est question de conjuguer sens, cohésion et efficacité... »

INFORMATIONS

Quelques références...

- ❑ **RIVP:**
Mise en place d'un budget participatif.
- ❑ **Fondation de France :**
Expérimentation - dynamiques territoriales « Mines d'idées ». Soutien à l'émergence d'initiatives portées par les habitants, au profit du développement social, socio-économique et culturel du territoire Lens Liévin Hénin-Carvin.
- ❑ **Agglomération de Plaine commune :**
Accompagnement des « conseils citoyens ».
- ❑ **Conseil Régional Hauts de France :**
Impact des dispositifs de participation des habitants.

CONTACTS

Samuel THYRION – 06 65 56 69 57
samuel.thyrion@copas.coop

Aubry PRIEUR : 03 61 50 71 34
aubry.prieur@copas.coop

TARIF

Nous contacter pour toute demande de **devis**



Dans un contexte d'essoufflement de nos modèles et de recherche de nouvelles perspectives, **COPAS**, coopérative de conseil créée en 1983 et située à Lille, s'engage à vos côtés pour accompagner et faciliter les transitions.

DES IDÉES AUX
PROJETS

DE LA
COMPRÉHENSION
À L'ACTION

DE
L'APPRÉCIATION
AU CHANGEMENT

DU DIALOGUE À
LA DÉCISION

DE LA
CONNAISSANCE
PARTAGÉE À
L'INNOVATION

Trouvez l'ensemble des nos prestations et références sur notre site: www.copas.coop
Et nos carnets de terrain sur www.scop-copas.fr

COPAS – Coopérative de conseil



Scop COPAS (@CopasScop)

